

1/ LES MOBILITES DOUCES AU CŒUR DE LA CAMPAGNE DES MUNICIPALES

Comme toutes les associations qui défendent l'usage de la bicyclette et les mobilités douces nous prenons acte du fait que désormais aucun.e candidat.e à une élection locale ne peut ignorer l'urgence écologique et la nécessité de revoir nos modes de déplacements.

Dans les principales communes de l'agglomération Melun Val de Seine, toutes les listes (ou presque) présentent des programmes mentionnant les mobilités douces. Sur les 13 candidat.e.s que nous avons sollicité.e.s dans les 5 principales communes de l'agglomération (Melun, Dammarie les Lys, Le Mée sur Seine, Vaux le Pénil et Saint-Fargeau Ponthierry), 10 ont répondu à notre appel. 5 nous ont accordé de véritables entretiens. 6 ont accepté de signer notre document « *5 leviers et 12 propositions d'engagements pour le vélo* » : **Nathalie Beaulnes-Sereni, Julien Guérin et Henri de Meyrignac pour Vaux Le Penil, Vincent Benoist pour Dammarie Les Lys, Bénédicte Monville et Louis Vogel pour Melun.** Nous les remercions tous et toutes chaleureusement. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces documents sur notre page Facebook.

D'autres candidat.e.s nous ont accordé des entretiens, nous ont répondu par mail, nous ont affirmé leur soutien : **Nathalie Dauvergne-Jovin et Franck Vernin pour le Mée, Djamila Smaali pour Melun.** Nous les remercions également.

Il est important pour nous de savoir que nous pourrons travailler en bonne intelligence pour faire avancer la cause des mobilités douces durant la prochaine mandature avec l'ensemble des futur.e.s élu.e.s aux différents conseils municipaux et au conseil communautaire. Quelle que soit l'issue des élections qui auront lieu les 15 et 22 mars prochains, il y a urgence. **Revoir la place des véhicules motorisés dans nos villes, arbitrer en faveur des mobilités douces relèvent à la fois de la santé publique, de l'urgence écologique et de la valorisation de nos territoires.**

2/ AMENAGEMENTS : QUOI DE NEUF DANS L'AGGLO ?

Dans Melun et particulièrement dans Melun Sud, on a vu apparaître au mois de janvier de nombreux **marquages au sol** indiquant des itinéraires cyclables ou des double-sens cyclables, des marquages parfois incongrus comme sur les trottoirs de l'avenue Thiers, souvent utiles et bien réalisés comme dans la rue de l'écluse.

De même on a pu voir en février **des panneaux « Cédez-le-passage cyclistes »** installés sous certains feux (voir photo p.2) Sont apparus aussi des panneaux indiquant une voie verte (voie partagée piéton-cycliste). Melun Agglo à Vélo espère que ces aménagements ne sont que l'amorce d'une vraie politique cyclable.



Marquage vélo sur les trottoirs de l'avenue Thiers



Double sens cyclable rue de l'écluse.

La station vélo de la gare, la réalisation de l'itinéraire Melun-Vaux le Vicomte, la mise en place de stationnement sécurisés aux abords de la gare (rue Séjourné et avenue Gallieni) sont également attendus avec impatience. **Mais notre position reste inchangée, ces évolutions sont positives mais elles ne suffisent pas. Il faut davantage travailler sur la sécurité et la continuité des itinéraires pour encourager jeunes et moins jeunes à renoncer aux déplacements motorisés de moins de 5km.**



Ce panneau placé à droite à la fin du quai de Lattre de Tassigny autorise les cyclistes à franchir le feu rouge pour tourner à droite sous réserve de céder la priorité aux autres usagers, y compris les piétons. Remarque : dans ce cas la piste bidirectionnelle est à gauche donc ce panneau ne concerne que les valeureux cyclistes qui se risqueraient à ne pas prendre la piste sécurisée !!!

Des pistes bidirectionnelles doivent être pensées dans leur continuité sur toutes les routes de l'agglomération où les automobilistes roulent à plus de 30km/h (les quais de la Seine, l'avenue Thiers et même pourquoi pas, la pénétrante !)

Tous les usagers de la rue nous le disent, la piste des ponts qui passe devant la prison n'a aucun sens si elle n'est pas prolongée vers l'avenue Gambetta, vers les quais Alsace Lorraine et Foch. Son accès n'est pas encore assez sécurisé place Chapu, les marquages au sol ne suffisent pas.

La liaison entre la gare de Melun et les pistes de l'avenue du Lys de Dammarie doit-être aménagée comme celle qui permettrait de rejoindre Vaux Le Pénil en partant de Melun par le parc de l'ancien hôpital ou par le parc Faussigny-Lussinge. Bref en termes d'aménagements cyclables, on avance mais nous continuons à affirmer que dans les 6 ans à venir les élu.e.s municipaux et communautaires vont devoir changer de braquet.

3/

LE RER V : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le RER V est une initiative d'associations cyclistes d'Ile de France (33 associations représentant 80 communes) qui se sont regroupées en un collectif pour définir avec les instances dirigeantes d'Ile de France Mobilités un réseau de pistes cyclables sûres et rapides reliant entre elles toutes les principales villes de la région. Ceci afin de rendre confortable et efficace tous nos déplacements à vélo entre villes, que ce soit pour le travail ou les loisirs, quelque soit l'âge ou le niveau du cycliste.

Ce réseau s'appuie sur le réseau cyclable déjà existant (45 % du réseau de pistes est déjà utilisable) et vise à assurer une continuité notamment au niveau des carrefours afin que ces derniers ne soient plus des obstacles insurmontables. Aujourd'hui ce collectif a défini 650 km de voies cyclables réparties en 9 lignes dont deux permettraient de relier Melun à Paris. Espérons que l'engouement que l'on constate pour la pratique du vélo va donner un coup d'accélérateur à ce projet. Plus d'infos sur <https://rerv.fr/>

4/

NOTRE ACTION DANS L'AGGLO : AGENDA DU PRINTEMPS

BALADES DU PRINTEMPS

Samedi 04 avril 2020 : une boucle 27 km / **RENDEZ-VOUS : 9H30 PLACE SAINT JEAN À MELUN** / Parcours : Melun, Dammarie, croisement route de Bourgogne - route de la Glandée, mare aux Evées, table du roi, la Rochette, Bois le Roi, Chartrette, Livry, Vaux le Pénil, Melun.

Samedi 02 mai 2020 : une boucle de 34 km / **RENDEZ-VOUS 9H30 PLACE SAINT JEAN À MELUN** / Parcours Melun, Le Mée, Cesson, Nandy, Seine Port, Ponthierry, Dammarie, Melun.

EVENEMENTS

Dimanche 31 mai 2020 : Melun Agglo à Vélo vous propose une balade vers Saint Méry et Bombon pour explorer les paysages du Val d'Ancoeur et participer au Festival du même nom.

Samedi 6 juin 2020 : Comme chaque année nous aurons un stand au **festival Printemps sur Seine** : au programme réparation de vélo en partenariat avec « **les Ateliers du Coins** ». Si vous avez de vieux vélos à donner à recycler, à réparer venez nous les apporter.

Dimanche 7 juin 2020 : Réservez votre journée pour la désormais **incontournable Convergence des cyclistes franciliens vers Paris**. On organise comme chaque année un départ de Melun. On vous en dira plus très vite.